



**École des sciences infirmières  
Programmes d'études supérieures  
(M.Sc.Inf., SSPIIP, Ph.D.)**

**Guide pour les étudiantes/ étudiants des  
études supérieures, les  
conseillères/conseillers aux études et les  
directrices/directeurs.**

## **TABLE DES MATIÈRES**

[Coordonnées des responsables du programme de sciences infirmières](#)

[Mot de bienvenue de la directrice adjointe, études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle](#)

[Site Web de l'Université d'Ottawa – Pages Web importantes](#)

[Études supérieures – Renseignements généraux](#)

[Renseignements sur les cours](#)

[Programme de maîtrise ès sciences – Sciences infirmières \(M.Sc.Inf.\)](#)

[Gabarit pour le plan de programme de M.Sc.Inf.](#)

[Doctorat en philosophie – Sciences infirmières \(Ph.D \(Inf.\)\)](#)

[Gabarit pour le plan de programme de Ph.D. \(Inf.\)](#)

[Renseignements sur les thèses](#)

[Renseignements sur l'appui financier](#)

[Lieux pertinents](#)

[Foire aux questions](#)

[Annexes](#)

## **Direction de la Faculté des sciences de la santé et de l'École des sciences infirmières**

Lucie Thibault  
Doyenne, Faculté des sciences de la santé  
538-540 King Edward Avenue 203  
613-562-5432

Jean-Daniel Jacob  
Directeur, École des sciences infirmières  
Doyen associé, Faculté des sciences de la  
santé  
RGN 3052; 613-562-542

## **Administration des programmes d'études supérieures de l'École des sciences infirmières**

Michelle Lalonde  
Directrice adjointe, Programmes d'études  
supérieures  
RGN 3038; 613-562-5800 poste 8422  
[esi.grad.dir@uOttawa.ca](mailto:esi.grad.dir@uOttawa.ca)

Linda Fulton  
Administratrice scolaire  
MNT 232; 613-562-5800 poste 7533

Falonne Elimo  
Adjointe administrative, Programmes  
d'études supérieures  
RGN 3051; 613-562-5800 poste 8430  
[graduate.nur@uOttawa.ca](mailto:graduate.nur@uOttawa.ca)

Bureau des études  
MNT 240; 613-562-5853  
[scsante@uOttawa.ca](mailto:scsante@uOttawa.ca)

## **Coordonnées importantes**

Sylvie Leclerc  
Coordonnatrice de la formation pratique  
RGN 3041; 613-562-5800 poste 8411  
[sleclerc@uOttawa.ca](mailto:sleclerc@uOttawa.ca)

Kathleen Jean  
Coordonnatrice de site, programme SSPIIP  
LEES B-153C – 200, avenue Lees  
613-562-5800 poste 8445  
[kjean@uOttawa.ca](mailto:kjean@uOttawa.ca)

Ryan Cox  
Gestionnaire, Risque et placement clinique  
STT 840; 613-562-5800 poste 2378  
[rcox2@uottawa.ca](mailto:rcox2@uottawa.ca)

Baha Tilouche  
Adjoint administrative, Programme de  
formation des IIP  
613-562-5800 poste 7174  
[btilouch@uottawa.ca](mailto:btilouch@uottawa.ca)

Victoria Cole  
Bibliothécaire de référence  
RGN 1020F; 613-562-5800 poste 8515  
[vcole@uottawa.ca](mailto:vcole@uottawa.ca)

Rossana Rebecani  
Coordonnatrice de la formation pratique,  
Programme de formation des SSPIIP  
613-562-5800 poste 8650  
[sbyer@uOttawa.ca](mailto:sbyer@uOttawa.ca)

Association des étudiantes et étudiants  
diplômés (GSAÉD)  
601, rue Cumberland, 613-562-5935  
[gsaed@uOttawa.ca](mailto:gsaed@uOttawa.ca)

Association des étudiants diplômés –  
infirmières autorisées  
[graduate-nursing@uOttawa.ca](mailto:graduate-nursing@uOttawa.ca)

Bureau de l'aide financière  
538-540 King Edward (102), 613-562-5800 poste 8432  
[esi.fin@uOttawa.ca](mailto:esi.fin@uOttawa.ca)

## BIENVENUE!

Ce guide s'adresse à la clientèle étudiante inscrite à l'un des programmes d'études supérieures de l'École des sciences infirmières, aux conseillères/ conseillers aux études et aux directrices/ directeur. Vous trouverez des informations clés sur les études supérieures à l'École des sciences infirmières de l'Université d'Ottawa.

Nous vous recommandons d'utiliser le présent guide pour les étudiantes et étudiants en complémentarité avec les informations fournies sur le site Web de l'Université d'Ottawa. Nous y avons inclus certains liens importants. Vous pouvez consulter les politiques et règlements de l'Université d'Ottawa relativement aux programmes d'études supérieures sur le site Web de l'Université : <https://www2.uottawa.ca/notre-universite/politiques-reglements>

Nos programmes d'études supérieures sont administrés par l'École des sciences infirmières (par l'entremise de la directrice adjointe des programmes d'études supérieures) et par la Faculté des sciences de la santé, en collaboration avec le Bureau des études supérieures et postdoctorales.

### Site Web de l'Université d'Ottawa – Pages Web importantes

**Accès aux ressources clés pour les étudiantes et étudiants des études supérieures :**  
<https://www.uottawa.ca/fr/etudiants>

**Accès aux ressources clés pour les professeures et professeurs :**  
<https://www.uottawa.ca/fr/employes>

**École des sciences infirmières (ÉSI) :** <https://www2.uottawa.ca/faculte-sciences-sante/sciences-infirmieres>

**Programme de l'ESI :** <https://www2.uottawa.ca/faculte-sciences-sante/>

**Cours de l'ESI :** <https://catalogue.uottawa.ca/fr/etudes-sup/maitrise-sciences-sciences-infirmieres/#Coursestext>

**Ressources, directives et formulaires :** <https://www2.uottawa.ca/faculte-sciences-sante/sciences-infirmieres/etudes-superieures/lignes-directrices-formulaires>

**Études supérieures et postdoctorales :** <https://www2.uottawa.ca/etudes/etudes-superieures>

**Formulaires :** <https://www2.uottawa.ca/etudes/etudes-superieures/gerer-etudes>

**Thèses :** <https://www2.uottawa.ca/etudes/etudes-superieures/gerer-etudes>

**Règlements de l'Université d'Ottawa :** <https://www2.uottawa.ca/notre-universite/politiques-reglements>

**Dates importantes et échéances scolaires :** <https://www2.uottawa.ca/etudiants-actuels/dates-importantes-echeances-scolaires>

**Renseignements généraux et uoZone :** <https://www2.uottawa.ca/etudiants-actuels/>

**Cartes du campus :** <https://www.uottawa.ca/immeubles/cartes>

**Horaire de la navette :** <https://www.uottawa.ca/stationnement/navette>

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### Faculté des sciences de la santé

L'École des sciences infirmières (ESI) est située au sein des installations de la Faculté des sciences de la santé. Des renseignements supplémentaires, ainsi que des ressources et des services, sont accessibles [sur son site Web](#).

### École des sciences infirmières

Des informations et des nouvelles concernant l'ESI de l'Université d'Ottawa sont [accessibles en ligne](#).

### Comité des programmes d'études supérieures

Toute question concernant les programmes d'études supérieures de l'ESI est du ressort du Comité des programmes d'études supérieures. Ce comité est constitué de la directrice adjointe (présidente du comité), de membres à temps plein du personnel enseignant, de personnes nommées conjointement, de la personne responsable de la coordination de site du programme pour les infirmières et infirmiers praticiens, ainsi que d'étudiantes et étudiants inscrits autant à la maîtrise qu'au doctorat.

### Études supérieures et postdoctorales en sciences infirmières

Les aperçus de tous les programmes d'études supérieures, des exigences d'admission, des exigences du grade, ainsi que les descriptions de cours peuvent être consultés sur le [site Web des programmes d'études supérieures de l'Université d'Ottawa](#). Les règlements universitaires s'appliquant à tous les niveaux d'études, ainsi que ceux s'appliquant aux études supérieures peuvent être consultés sur le [site Web de l'administration et de la gouvernance](#).

### Association des étudiantes et étudiants diplômés (GSAÉD)

Toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits, à temps plein ou partiel, à un programme d'études supérieures sont membres de la GSAÉD de l'Université d'Ottawa. L'exécutif de la GSAÉD présente des postes de présidence, de vice-présidence aux affaires internes, de vice-présidence aux finances, de vice-présidence aux communications et de vice-présidence aux services. Consultez [leur site Web](#) pour en savoir davantage sur l'Association, les membres élus de son exécutif, leurs fonctions et comment vous y impliquer.

### Association des infirmières et infirmiers diplômés (AIID)

L'AIID représente les étudiantes et étudiants diplômé(e)s en sciences infirmières des programmes de maîtrise, de doctorat et d'infirmière et d'infirmier praticien(ne) en soins de santé primaires au sein de l'ESI à l'Université d'Ottawa. L'AIID est une association départementale de l'Association des étudiantes et étudiants en sciences infirmières de l'Université d'Ottawa. Le but de L'AIID est de créer un environnement qui favorise l'excellence en éducation et de promouvoir la pleine participation des étudiantes et étudiants diplômé(e)s en sciences infirmières aux décisions et activités de l'Université d'Ottawa. En tant que communauté, L'AIID soutient la diversité, l'inclusivité et le respect de tous ses membres.

Tout au long de l'année académique, L'AIID organise un certain nombre d'événements sociaux et éducatifs gratuits. Chaque semestre, L'AIID offre des bourses aux étudiantes et étudiants de tous les programmes d'études supérieures en sciences infirmières. L'AIID organise également des événements en collaboration avec l'école des sciences infirmières, comme le panel des superviseurs, où les étudiantes et étudiants peuvent en apprendre davantage sur la relation avec un superviseur de thèse.

Vous pouvez contacter L'AIID à l'adresse suivante : [graduate-nursing@uottawa.ca](mailto:graduate-nursing@uottawa.ca).

## CONSEILLÈRE ET CONSEILLER AUX ÉTUDES/DIRECTRICE ET DIRECTEUR DE THÈSE

### Conseillère et conseiller aux études

Au moment de son admission au programme, chaque étudiante et étudiant qui n'aurait personne pour superviser sa thèse se verra assigner une conseillère ou un conseiller aux études qui agira à titre de personne-ressource durant toute la durée du programme. Ce processus d'assignation est effectué en se basant sur le nombre d'étudiants par professeur, sur le domaine de recherche considéré par chacun d'eux et sur la langue d'études privilégiée. L'assignation se fera selon les renseignements fournis dans la demande d'admission au programme de la personne candidate. Le nombre d'étudiants par professeur peut varier. L'ESI tente d'assigner équitablement les étudiantes et étudiants entre tous les membres du corps professoral.

En août, les conseillères et conseillers aux études sont assignés et chaque membre du corps professoral reçoit une liste présentant les étudiantes et étudiants qui leur ont été affectés. Les étudiantes et étudiants reçoivent également un courriel leur indiquant le nom et les coordonnées de leur conseillère ou conseiller. Ils doivent alors communiquer avec eux (ou leur directrice ou directeur de thèse), d'abord pour fixer un rendez-vous au cours de leur premier trimestre (se référer à l'Annexe A pour connaître les façons de se préparer pour cette première rencontre). Pour leur part, les conseillères et conseillers peuvent utiliser l'Annexe B, un document inscriptible qui permet d'indiquer quels sont les aspects qui devront être discutés lors de la rencontre.

Les étudiantes et étudiants aux études supérieures inscrits dans un programme de M.Sc.Inf. avec thèse peuvent s'entretenir avec leur conseillère et conseiller pour trouver un directeur de thèse approprié. Une liste complète présentant les différents membres du corps professoral, avec leurs domaines de spécialisation, peut être consultée sur le [site Web de l'ESI](#).

### Rôle de la conseillère ou du conseiller aux études

En plus d'agir comme personne-ressource, la conseillère ou le conseiller aux études voit à guider les étudiantes et étudiants au fil de leur parcours universitaire. Conséquemment, elle ou il doit connaître l'essentiel des différents aspects des programmes d'études supérieures de l'ESI, notamment leurs descriptions, les détails des différents cours et les plans de programme des étudiants.

### Autres ressources au sein de l'ESI

La conseillère/ conseiller aux études ou la directrice/directeur est le premier contact lorsque les étudiantes et étudiants aux études supérieures ont des questions ou des préoccupations relativement à leurs études. Pour des préoccupations ou des questions concernant le programme dans son ensemble, vous pouvez communiquer avec l'adjointe administrative pour les programmes d'études supérieures à l'adresse [graduate.nur@uOttawa.ca](mailto:graduate.nur@uOttawa.ca) ou la directrice adjointe – Programmes d'études supérieures de l'ESI à l'adresse [esi.grad.dir@uOttawa.ca](mailto:esi.grad.dir@uOttawa.ca).

## COURS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

### Descriptions des cours

Les descriptions de cours de maîtrise et de doctorat se trouvent sur [site Web des études supérieures et postdoctorales](#).

### Équivalences de cours

Les équivalences pour les cours achevés avant l'admission au programme ne peuvent être approuvées que par la directrice adjointe aux programmes d'études supérieures. Pour entamer ce processus, veuillez communiquer avec le bureau des études à l'adresse [healthsc@uOttawa.ca](mailto:healthsc@uOttawa.ca).

### Inscription aux cours

Les étudiantes et étudiants s'inscrivent en ligne aux cours requis sur la plateforme uoZone. La [procédure d'inscription](#) est décrite en ligne. Pour vérifier le statut de votre inscription, vous pouvez consulter votre [compte uoZone](#). Tous les cours à distance sont offerts en temps réel, aussi appelé synchrone.

### Exigences d'inscription pour les cours et les stages cliniques

Pour s'inscrire à un cours qui inclurait un stage clinique (tous les programmes de M.Sc.Inf. et de SSPIIP), les étudiantes et étudiants doivent satisfaire aux exigences prescrites par la Faculté des sciences de la santé. Une description des exigences et les formulaires à remplir sont accessibles sur le site Web du [Bureau de la gestion du risque](#). Les formulaires remplis doivent être envoyés à l'infirmière, Gestion du risque à l'adresse [nsgOttawa@uOttawa.ca](mailto:nsgOttawa@uOttawa.ca). Ces exigences sont primordiales et doivent être prises au sérieux. Si l'ESI néglige de vérifier que toute sa population étudiante se conforme à ces exigences, les individus fautifs pourraient se voir refuser l'accès aux installations de soins de santé.

### Modification ou annulation d'inscription

Les étudiantes ou étudiants souhaitant modifier ou annuler une inscription à un cours doivent remplir le formulaire de [Modification/annulation d'inscription](#), puis le soumettre dans la section "**Modification/annulation d'inscription**" dans uoZone aux fins d'approbation.

Pour vérifier les échéances pour les modifications ou annulations, consultez le calendrier de l'Université ou visitez la [page Web des dates importantes et échéances scolaires](#). Si des modifications sont apportées, les étudiantes et étudiants doivent mettre à jour leur plan de cours.

### Horaires des cours

Les horaires de cours pour l'ensemble des programmes d'études supérieures sont accessibles sur la [page Web des horaires et dates pour les cours et examens](#). Prenez connaissance des deux onglets – Basic Search (Recherche simplifiée) et Advanced Search (Recherche avancée).

## Passage accéléré au doctorat

Les personnes inscrites à un programme de M.Sc.Inf. ont la possibilité d'accéder plus rapidement au programme de doctorat lorsqu'elles ont achevé leurs quatre cours de maîtrise obligatoires avec une MPC d'au moins 8,0. L'échéance pour cette demande de passage accéléré est le premier lundi du mois de mai.

Pour plus d'informations sur le passage accéléré de la maîtrise au doctorat [cliquez ici](#). Il est recommandé aux étudiants diplômés de discuter des avantages et des inconvénients du passage accéléré en consultant [l'aide à la décision](#) et en discutant avec leur directeur ou directrice de thèse. N'hésitez pas à contacter [healthsc@uOttawa.ca](mailto:healthsc@uOttawa.ca) pour toute question ou préoccupation et/ou la Directrice adjointe - Programmes d'études supérieures, École des sciences infirmières, à l'adresse [esi.grad.dir@uottawa.ca](mailto:esi.grad.dir@uottawa.ca).

## Durée maximale ou échéance pour compléter les programmes d'études supérieures

Le programme de M.Sc.Inf. doit être effectué en quatre ans, tant pour les étudiantes et étudiants à temps plein qu'à temps partiel. Le programme de Ph.D doit être effectué en six ans, mais les étudiantes et étudiants aux doctorats au passage accélérés ont 5 ans. Si les étudiantes et étudiants aux études supérieures n'ont pas terminé leur programme dans les délais prévus, ils doivent soumettre une demande de service dans la section "**Prolongation du délai**" dans uoZone aux fins d'approbation. Ces prolongations sont approuvées dans des circonstances atténuantes. Si vous avez profité d'un congé approuvé (p. ex., parental ou médical), la durée de ce congé ne sera pas comptabilisée dans le temps pour de votre programme.

## PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES – M.Sc.Inf.

Le but du programme de maîtrise est d'éduquer des infirmières et infirmiers autorisés, afin qu'elles ou ils soient aptes à exercer un rôle en pratique des soins de niveau avancé ou à poursuivre des études doctorales. Les diplômés et diplômées seront capables d'assumer un leadership dans la prestation de soins infirmiers de qualité dans des milieux diversifiés. Le programme combiné fournit une formation scolaire rigoureuse fondée sur la théorie, la recherche et la pratique portant sur des phénomènes reliés à la santé, vécus par des personnes, des familles, des groupes et des communautés.

**Les résultats d'apprentissage du programme sont disponibles dans le document d'auto évaluation. Vous êtes encouragé à utiliser ce document d'auto évaluation chaque année pour suivre le progrès de votre apprentissage.**

### Options de programme : thèse ou formation pratique

Les étudiantes et étudiants admis au programme MScN s'inscrivent à la thèse ou à la formation pratique. Au mois d'avril de la première année, les étudiantes et étudiants à temps plein sont tenus de choisir l'une des deux options pour la deuxième année (les dates sont plus tardives pour les étudiantes et étudiants à temps partiel). Le choix de l'option thèse ou la formation pratique tourne autour de plusieurs questions et nous avons créé une [aide à la décision](#) pour vous aider à considérer les 2 options. Les étudiantes et étudiants aux études supérieures doit ensuite discuter de sa décision avec son conseillère/ conseiller aux études ou son superviseur. Si nécessaire, les étudiantes et étudiants diplômé(e)s peuvent faire une demande dans l'UOZone pour passer de l'option thèse à la formation pratique.

### Durée du programme et séquence des cours

Une étudiante ou un étudiant à temps plein doit normalement terminer son programme en l'espace de 24 mois (six trimestres). Le programme peut également être effectué à temps partiel, sur une durée maximale de quatre ans. Les cours ne sont pas nécessairement tous offerts lors de chaque trimestre. Les cours au choix peuvent être suivis à n'importe quel moment – il est donc important pour les étudiantes et étudiants aux études supérieures de bien planifier leur séquence de cours avec leur conseillère ou conseiller afin de pouvoir respecter les délais prescrits. Les cours au choix peuvent être suivis en sciences infirmières ou dans d'autres programmes d'études supérieures à l'Université d'Ottawa. De plus amples informations sur les cours au choix sont disponibles sur le [site web de l'ÉSI](#).

Il est fortement recommandé aux étudiantes et étudiants aux études supérieures d'adopter la [séquence de cours proposée](#) sur notre site Web. Des gabarits, conçus pour documenter votre cheminement pendant votre programme de M.Sc.Inf. ou de Ph.D sont disponibles. Les étudiantes et étudiants aux études supérieures sont encouragés à apporter leur plan de programme établi lors de leur première rencontre avec leur conseillère ou conseiller, ou directrice ou directeur de thèse, et également lorsqu'ils souhaitent discuter de possibles modifications au plan proposé par la faculté.

### Tables rondes de recherche

Les étudiantes et étudiants aux études supérieures **devraient participer aux tables rondes** de manière à approfondir leurs connaissances des méthodes de recherche et d'établir des réseaux

avec d'autres étudiantes et étudiants aux études supérieures et des professeurs. L'ESI organise mensuellement des tables rondes, mais il existe également des événements similaires présentés par l'École d'épidémiologie et de santé publique et le Programme d'épidémiologie clinique de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa.

## **Formation à distance**

Tous les cours obligatoires et la plupart des cours au choix sont offerts aux étudiantes et étudiants inscrits au programme de maîtrise à distance. Toute question relative à l'accès aux cours doit être adressée au titulaire du cours en question. Vous pouvez aussi consulter la page Web de la [Formation à distance](#) pour y trouver une grande variété d'outils pratiques pour les personnes qui effectuent leurs études à distance.

## **Méthodes de présentation des cours**

### **Cours à distance**

Cours où la ou le titulaire et quelques-uns des étudiantes ou étudiants sont en classe, au même moment où le reste du groupe réparti dans différentes régions est présent par l'entremise d'un lien audio et vidéo. Au sein du programme de M.Sc.Inf., l'option de cours à distance est offerte pour la plupart des cours (mais seulement pour les étudiantes ou étudiants inscrits au programme à distance).

### **Cours en ligne**

Cours en ligne. Cours où la ou le titulaire n'est pas physiquement présente ou présent en classe; le contenu du cours est habituellement disponible au moyen du Campus virtuel (Brightspace). Les cours sont rarement offerts en ligne. La ou le titulaire peut demander à sa classe d'être présente virtuellement ou physiquement pour des périodes précises (p. ex., périodes de discussion ou d'examen). Consultez la page de cours Brightspace de la ou du titulaire pour connaître les directives particulières.

## **Maîtrise ès sciences – sciences infirmières avec diplôme en soins de santé primaires pour infirmières et infirmiers praticiens (SSPIIP)**

La maîtrise ès sciences – sciences infirmières avec diplôme en soins de santé primaires pour infirmières et infirmiers praticiens est un programme d'études supérieures conçu pour que les étudiantes et étudiants soient admissibles à l'accréditation de catégorie supérieure d'exercice. Il comporte un nombre total de 45 crédits. Le programme requiert d'être présent sur le campus et procure un lien virtuel aux autres sites du consortium d'universités offrant ce programme. Il peut être accompli dans un délai de 12 mois pour le programme de SSPIIP seulement, 24 mois à temps plein pour le programme de MScN + SSPIIP ou 36 mois pour les étudiantes et étudiants à temps partiel du programme de MScN + SSPIIP. Pour être admissible à l'examen, consultez le [site Web de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario](#).

## **Spécialisation en études féministes et de genre**

Le programme de maîtrise en sciences infirmières (avec thèse) participe au programme conjoint de l'Institut d'études féministes et de genre au niveau de la maîtrise. Ce programme a été créé à l'intention des étudiantes et étudiants souhaitant enrichir leur formation avec une composante interdisciplinaire. Les préalables particuliers à ce programme collaboratif incluent deux cours « FEM » obligatoires et un sujet de thèse en lien avec les études féministes et de genre. À l'automne 2022, le programme sera modifié pour réduire le nombre de crédits, de sorte que les étudiantes et étudiants du programme collaboratif ne devront compléter que 3 crédits en plus de ceux normalement requis dans le programme MScN régulier.

Les étudiantes et étudiants souhaitent participer au programme collaboratif d'études féministes et de genre doivent normalement soumettre leur demande d'admission en même temps que celle pour le programme de maîtrise en sciences infirmières. Pour en savoir plus, consultez le site Web de l'[Institut d'études féministes et de genre](#).

PLAN DU PROGRAMME DE M.SC.INF. NOM DE L'ÉTUDIANT(E) : \_\_\_\_\_ N° DE L'ÉTUDIANT(E) : \_\_\_\_\_

PROGRAMMES – Choisir un programme et une option (le cas échéant). S'assurer que la personne satisfait à toutes les exigences du programme pour la				
Maîtrise en sciences infirmières <input type="radio"/>	Maîtrise en sciences infirmières/SSPIIP <input type="radio"/>	Maîtrise en sciences infirmières avec spécialisation en études féministes et de genre <input type="radio"/>	Maîtrise en sciences infirmières pour infirmières et infirmiers praticiens <input type="radio"/>	Diplôme en soins de santé primaires pour infirmières et infirmiers praticiens <input type="radio"/>
<b>Option avec thèse</b> Cours obligatoires (15 cr.), cours au choix (3 cr.) + thèse <input type="radio"/>		<b>Option avec thèse</b> Cours obligatoires (15 cr.),	Plus cours « FEM » (6 cr.)	Cours obligatoires (30 cr.)
<b>Option avec stages cliniques</b> Cours obligatoires (21 cr.), cours au choix (9 cr.) <input type="radio"/>				
	<b>AUTOMNE</b>	<b>HIVER</b>		<b>PRINTEMPS</b>
<b>COURS AVANT L'ADMISSION</b>				
<b>Année 1</b> 20____ - 20____				
<b>Année 2</b> 20____ - 20____				
<b>Année 3</b> 20____ - 20____				
<b>Année 4</b> 20____ - 20____				

Signature de l'étudiant(e) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Une fois rempli et signé, soumettre à titre de demande de service [dans la catégorie Recherche, puis Plan d'études] dans uoZone aux fins d'approbation.

## DOCTORAT EN PHILOSOPHIE – SCIENCES INFIRMIÈRES – Ph.D.

Le but du programme de doctorat en sciences infirmières est de préparer des scientifiques capables de mener des recherches innovatrices qui apporteront une contribution significative aux connaissances en sciences infirmières. Les étudiantes et étudiants font preuve de sens créatif, d'esprit critique et de synthèse dans la réalisation des travaux relatifs à leur champ d'intérêt, tout en utilisant diverses approches philosophiques, théoriques et méthodologiques.

**Les résultats d'apprentissage du programme sont disponibles dans le document d'auto évaluation. Vous êtes encouragé à utiliser ce document d'auto évaluation chaque année pour suivre le progrès de votre apprentissage.**

### Durée du programme et séquence des cours

Le programme de Ph.D. est un programme à temps plein que les étudiantes et étudiants devront terminer en quatre ans. Certains des cours ne sont pas nécessairement offerts chaque trimestre; conséquemment, il est important de bien planifier votre séquence de cours avec la personne qui supervise votre thèse afin de pouvoir respecter les échéances prescrites. Les étudiantes et étudiants peuvent suivre des [cours aux choix](#) en sciences infirmières ou dans d'autres programmes d'études supérieures à l'Université d'Ottawa. Comme vous payez déjà des frais à temps plein, il ne devrait pas y avoir de frais supplémentaires pour l'inscription à un cours au choix à des fins de crédit ou de vérification. Pour les vérifications, les étudiantes et étudiants des études supérieures doivent obtenir l'autorisation de la professeure ou du professeur.

Il est fortement recommandé aux étudiantes et étudiants aux études supérieures d'adopter la [séquence de cours](#) proposée sur notre site Web. Un gabarit, conçu pour documenter votre cheminement pendant votre programme, est inclus dans [le présent guide](#). Le plan de programme établi doit être discuté avec la directrice/directeur de thèse et en particulier si des modifications sont apportées au plan proposé par la faculté.

### Méthodes de présentation des cours

Tous les cours du programme de Ph.D. sont offerts sur le campus et à distance (automne 2022). Après avoir terminé les cours requis, les étudiantes et étudiants s'inscrivent à l'examen de synthèse (NSG 9998). L'examen de synthèse est habituellement effectué lors du quatrième trimestre du programme. Une fois l'examen réussi, les étudiantes et étudiants peuvent s'inscrire à la thèse (THD 9999).

### Tables rondes de recherche

Les étudiantes et étudiants aux études supérieures **devraient participer aux tables rondes** de manière à approfondir leurs connaissances des méthodes de recherche et d'établir des réseaux avec d'autres étudiantes et étudiants aux études supérieures et des professeures et professeurs. L'ESI organise mensuellement des tables rondes. Il existe également des événements similaires présentés par l'École d'épidémiologie et de santé publique et le Programme d'épidémiologie clinique de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa.

PLAN DU PROGRAMME DE Ph.D. NOM DE L'ÉTUDIANT(E) : \_\_\_\_\_ N° DE L'ÉTUDIANT(E) : \_\_\_\_\_

<b>PROGRAMMES</b> – Choisir un programme <b>et</b> une option (le cas échéant). S'assurer que la personne satisfait à <b>toutes</b> les exigences du programme pour la période désignée.			
<b>Doctorat en sciences infirmières</b>		<b>Cours obligatoires (15 crédits), examen de synthèse + thèse</b>	
	<b>AUTOMNE</b>	<b>HIVER</b>	<b>PRINTEMPS</b>
<b>COURS AVANT L'ADMISSION</b>			
<b>Année 1</b> 20____ - 20____			
<b>Année 2</b> 20____ - 20____			
<b>Année 3</b> 20____ - 20____			
<b>Année 4</b> 20____ - 20____			

Signature de l'étudiant(e) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Bureau des études supérieures : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Une fois rempli et signé, soumettre à titre de demande de service [dans la catégorie Recherche, puis Plan d'études] dans uoZone aux fins d'approbation.

## M.Sc.Inf. ou Ph.D. THÈSE

### Préparation d'une thèse

La page Web des [lignes directrices concernant le processus de dépôt de thèse](#) pour les programmes d'études supérieures et postdoctorales présente les aspects qui entrent en jeu dans la préparation d'une thèse de maîtrise ou de doctorat, tels que : la supervision de thèse, l'enregistrement du sujet, la rédaction, le rapport annuel de progression, la soumission et l'évaluation, la soutenance orale, les règlements universitaires ainsi que des renseignements sur de nombreuses autres ressources utiles. L'École des sciences infirmières fournit un document en ligne décrivant une [thèse par article\(s\) ou monographie](#) et décrit quand il est nécessaire de soumettre des informations de thèse ou des rapports de progrès dans l'UOZone.

### Règlements régissant les thèses

Le règlement universitaire II-7 – Thèses sont [disponibles en ligne](#). Merci de suivre ce règlement.

### Rapport de progrès annuel

Les étudiantes et étudiants, en consultation avec leur directeur ou directrice de thèse, sont tenus de soumettre un rapport de progrès annuel [disponible en ligne](#). Un courriel de rappel sera envoyé aux étudiantes et étudiants et aux directrices et directeurs de thèse avant la date limite de soumission du rapport.

## SOUTIEN FINANCIER, BOURSES, PRIX ET RESSOURCES

### Études supérieures et postdoctorales

Des informations à propos des bourses et du soutien financier s'adressant à la population étudiante des programmes d'études supérieures en sciences infirmières sont disponibles sur le [site Web de l'Université](#).

### Aide financière et bourses

Le Service de l'[aide financière et des bourses](#) appuie les étudiantes et étudiants de l'Université d'Ottawa dans la poursuite de leurs études postsecondaires de diverses façons : en leur donnant accès à toute une gamme de ressources financières, en leur fournissant des outils et de l'information, en leur décernant des prix qui reconnaissent l'excellence, en leur offrant une expertise pertinente concernant les prêts gouvernementaux et en créant des possibilités d'emploi grâce au Régime travail-études. Sur le site web de l'ÉSI, vous trouverez une liste des bourses et un autre document expliquant comment soumettre votre [demande](#).

### Subventions de voyage pour conférence et séjour de recherche

Le Cabinet du vice-provost aux études supérieures et postdoctorales reconnaît l'importance de partager avec la plus large communauté scientifique possible le fruit des travaux des étudiants aux études supérieures et ceux des stagiaires postdoctoraux. Conséquemment, il offre des subventions de voyage pour leur permettre de participer à des conférences et d'effectuer des séjours de recherche. Pour de plus amples renseignements, consultez le formulaire dans la section [Bourses et appuis financiers](#). Des fonds peuvent également être disponibles auprès de l'Association des étudiants diplômés (GSAIID) et de la Faculté des sciences de la santé.

### Assistanats d'enseignement et de recherche

L'ESI offre des assistanats de recherche et d'enseignement. Bien que la priorité soit accordée aux détenteurs d'une bourse d'admission de l'Université d'Ottawa, l'École offre cette possibilité aux autres étudiants dans la limite des fonds disponibles. La liste des postes est affichée chaque trimestre dans la section [Emplois étudiants](#) (habituellement en août, en novembre-décembre et en mars-avril). N'hésitez pas à communiquer avec l'adjointe administrative des programmes d'études supérieures à [graduate.nur@uOttawa.ca](mailto:graduate.nur@uOttawa.ca) pour plus d'informations. Veuillez noter que les étudiants et les étudiantes poursuivant des études supérieures à temps plein ne doivent pas consacrer plus de 10 heures par semaine, par trimestre, aux postes d'assistant.

### Exemples des autres bourses et prix pour les étudiantes et les étudiants aux études supérieures en sciences infirmières

- Prix Helen-K.-Mussallem (bourse de voyage)
- Bourse Yolande-Maranger-Sylvain
- Prix Docteur-Maria-O.-Leite-Ribeiro
- Bourse d'études en sciences infirmières de l'Association des diplômés
- Prix Dawn-A.-Smith
- Bourse d'études en santé communautaire
- Prix d'excellence Jean-Jenny en soins de santé tertiaires

- Le trophée McGee : remis chaque année à l'étudiante ou l'étudiant au programme de doctorat qui obtient les meilleurs résultats dans le cours NSG 7500 – Perspectives philosophiques et théoriques en sciences infirmières. Ce trophée souligne le savoir exceptionnel et l'application de concepts théoriques innovateurs de la lauréate ou du lauréat dans la pratique et la recherche.
- Bourse commémorative Angéline-Lefebvre

Veillez consulter [bourse en ligne](#) sur le site Web de l'Université d'Ottawa. Cet outil en ligne vous permet de rechercher les bourses offertes à l'Université d'Ottawa. Un grand nombre de ces bourses sont offertes exclusivement aux étudiantes et étudiants aux études supérieures en sciences infirmières. Nous vous encourageons donc à poser votre candidature !

### LIEUX UTILES À CONNAÎTRE

- Bureau administratif de l'École – RGN 3051; 613-562-5473
- Salle de courrier pour le courrier des étudiants diplômés – RGN 3051
- Bureau des études supérieures – MNT 240; 613-562-5853
- Bibliothèque des sciences de la santé – RGN 1020
- Service de référence; 613-562-5800 poste 8294
- Comptoir de prêt; 613-562-5407; télécopieur 613-562-5401
- Prêt entre bibliothèques; 613-562-5210
- Laboratoire informatique – RGN 2015
- Salon du personnel et des étudiants diplômés – RGN 3004
- Stations de travail pour les étudiants – RGN 3036
- Demandes auprès de l'adjointe administrative – RGN 3036-B; RGN 3046; RGN 3046B
- [Cartes du campus](#)

## FOIRE AUX QUESTIONS (FAQs)

**Q : Quels sont les services disponibles pour favoriser le succès scolaire des étudiantes et étudiants ?**

R : L'Université d'Ottawa offre des services de : a) Mentorat étudiant b) Aide à la rédaction académique c) Accommodements scolaires d) counseling, [consultez le site Web du SASS](#).

**Q : Qu'est-ce que uoZone?**

R : [uoZone](#) est le portail étudiant pour les principaux outils en ligne de l'Université d'Ottawa, dont :

- l'inscription en ligne
- le Centre étudiant
- les outils liés aux aspects financiers (facturation en ligne, relevé de compte, formulaires d'impôt)
- l'horaire de cours personnalisé
- le suivi de demande d'admission

**Q : À quelle fréquence les étudiantes et étudiants aux études supérieures doivent-ils remplir et soumettre un rapport de progrès ?**

R : Les étudiantes et étudiants aux études supérieures inscrits dans un programme de thèse doivent remplir un rapport annuel sur les progrès réalisés. Ce rapport doit être remis avant la fin du mois d'avril. Le processus d'approbation prend généralement une à deux semaines pour l'approbation du superviseur, de la directrice adjointe de l'école de sciences infirmières et du vice-doyen au sein de la faculté. Nous vous encourageons à soumettre votre demande à tout moment entre le mois de mars et mi-avril pour éviter toute conséquence négative.

### **Conséquence négative:**

- Veuillez noter que si votre rapport de progrès n'est pas soumis et approuvé à tous les niveaux, votre accès à l'inscription pour le trimestre suivant sera bloqué jusqu'à son approbation.
- Toute bourse peut être suspendue ou annulée.
- Ne pas vous inscrire à temps pourrait avoir un impact financier majeur et pourrait éventuellement mener à la fermeture de votre dossier scolaire. Le dossier scolaire est automatiquement fermé si vous ne vous inscrivez pas pendant deux trimestres consécutifs, à moins que vous ayez un congé autorisé.
- Une autre raison pour laquelle votre accès à l'enregistrement pour le trimestre suivant sera bloqué est si les étudiantes et étudiants des études supérieures n'ont plus de temps. Les étudiantes et les étudiants en thèse de MScN ont 4 ans et les doctorants ont 6 ans. Si vous n'avez plus de temps, vous devez demander une prolongation et expliquer les circonstances atténuantes justifiant la nécessité d'une prolongation.

**Q : Si je suis inscrit à un programme d'études supérieures à temps plein, combien d'heures par semaine puis-je travailler en tant qu'AT/RA et travailler ailleurs ?**

R : Selon l'Université d'Ottawa, les étudiantes et étudiants aux études supérieures à temps plein ne peuvent travailler que 10 heures par semaine au maximum. S'ils travaillent plus de 10

heures par semaine, ils doivent le faire approuver en remplissant le formulaire suivant : [https://www.uottawa.ca/graduate-studies/sites/www.uottawa.ca.graduate-studies/files/10h\\_f.pdf](https://www.uottawa.ca/graduate-studies/sites/www.uottawa.ca.graduate-studies/files/10h_f.pdf).

Les procédures à suivre pour cette demande se trouvent sur le lien suivant :

<https://www2.uottawa.ca/etudes/etudes-superieures/gerer-etudes/demande-exception-regle-10-heures>

**Q : qu'est-ce que le Campus virtuel (Brightspace)?**

R : Le Campus virtuel est l'espace en ligne pour les cours ligne. Le programme actuellement utilisé pour héberger le Campus virtuel se nomme [Brightspace](#). La plupart des cours ont leur propre page sur le Campus virtuel, où leurs titulaires peuvent déposer des documents à lire, des diapos d'une conférence et d'autres informations utiles. Selon les préférences des membres du corps professoral, les étudiantes et étudiants aux études supérieures pourront également y trouver leurs résultats, soumettre des travaux ou encore accéder à des forums de discussion avec vos collègues de classe.

**Q: Comment puis-je obtenir ma carte d'uOttawa?**

R : Les étudiantes et étudiants peuvent commander leur carte uOttawa en remplissant [le formulaire de demande en ligne](#) en attendant la réouverture des bureaux. Vous pouvez récupérer votre carte en personne à Info-Service ou au Service des cartes sans rendez-vous.

Des informations supplémentaires sur les cartes de l'Université d'Ottawa sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.uottawa.ca/carteuottawa/obtenir-une-carte>

**Q : En quoi consistent les cartes de bibliothèque interuniversitaires?**

R : Les cartes de bibliothèque interuniversitaires permettent aux étudiantes et étudiants aux études supérieures d'emprunter des documents dans les différentes bibliothèques participantes. Pour obtenir une telle carte, vous pouvez vous rendre dans l'une des bibliothèques de l'Université d'Ottawa; le processus est simple et rapide. Présentez votre carte d'étudiant et obtenez votre carte de bibliothèque interuniversitaire, ainsi qu'une carte BiblioGéniale (qui permet de faire des emprunts dans les bibliothèques d'établissements collégiaux ainsi que dans les bibliothèques publiques d'Ottawa). La Faculté peut également octroyer ces cartes. Pour plus de renseignements :

Carte BiblioGéniale: <https://smartlib-bibliogen.ca/fr>

Entente sur la réciprocité du privilège d'emprunt dans les bibliothèques universitaires canadiennes : <https://curba.ca/>

**Q : Existe-t-il un soutien financier pour la publication dans des journaux en ligne?**

R : Soutien financier pour la publication en libre accès : <https://communicationsavante.uottawa.ca/initiatives-a-uottawa/soutien-financier> - Mais il existe de nombreuses revues prédatrices qui demandent également des paiements financiers. Demandez à votre conseillère ou conseiller, à votre superviseure ou superviseur ou à vos professeurs ou professeurs de cours pour vous aider à choisir le bon journal.

**Q : Quels sont les modules à compléter par les assistantes ou assistants de recherche ou d'enseignement?**

R : Tous les assistants de recherche ou d'enseignement doivent terminer avant la fin de leur mandat les modules suivants liés à la sécurité et aux mesures d'urgence en milieu de travail.

Voici certains exemples de modules :

- [Sensibilisation des travailleurs à la santé et à la sécurité](#)
  - [Sensibilisation des superviseurs à la santé et la sécurité](#)
  - [Prévention de la violence](#)
  - [Respect en milieu de travail](#)
  - [Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle](#)
- [Travaillons ensemble : le Code des droits de la personne de l'Ontario et la LAPHO](#)

Les étudiants et étudiantes qui réussissent ces modules reçoivent une rémunération d'environ 200 \$. Les heures investies dans ces modules ne sont donc pas comptabilisées dans les heures d'assistantats de recherche ou d'enseignemen

**Q : Existe-t-il des ressources pour les étudiantes et étudiants internationaux ?**

R : L'UO-ISA est une association gérée par des étudiantes et étudiants pour des étudiantes et étudiants internationaux, dont l'objectif est de promouvoir le bien-être des étudiantes et étudiants internationaux et d'accroître les échanges interculturels sur le campus. Pour plus de détails sur cette association, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.cvuco.ca/en/clubs-list-eng/university-of-ottawa-international-students-association-uo-isa>.

Pour les ressources destinées aux étudiants internationaux, veuillez consulter le site suivant : <https://www2.uottawa.ca/etudes/etudes-superieures/etudiants-internationaux>

**Q : Comment puis-je obtenir un espace de travail à l'école des sciences infirmières ?**

R : Généralement, nous attribuons des postes de travail aux étudiants pour l'année. Pour demander un poste de travail, veuillez contacter le commis administratif à [sec.ESI.NUR@uottawa.ca](mailto:sec.ESI.NUR@uottawa.ca) et lui faire savoir combien de jours par semaine vous avez l'intention de l'utiliser. Un espace est attribué aux étudiants qui l'utilisent régulièrement et nous disposons d'un espace "hôtel" pour les étudiants qui en ont besoin moins souvent/par intermittence.

**Q : Comment puis-je développer davantage mes compétences pour l'enseignement à l'université ?**

R : Le Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (SAEA) de l'Université d'Ottawa dispose d'une attestation de formation en pédagogie universitaire les étudiantes et étudiants diplômés et stagiaires postdoctoraux. <https://saea.uottawa.ca/site/fr/attestation-en-pedagogie-universitaire>

## **ANNEXE A**

### **Liste de vérification pour l'étudiant ou l'étudiante**

#### **Communiquer avec une directrice, un directeur, une conseillère ou un conseiller**

Lorsque vous communiquez par courriel avec un directeur de thèse potentiel (pour une M.Sc.Inf. avec thèse ou un Ph.D.) :

- Consultez la liste des membres du corps professoral e l'École des sciences infirmières pour vérifier qui peut potentiellement superviser les étudiantes ou étudiants aux études supérieures;
- Prenez connaissance de leurs biographies et de leurs plus récentes publications afin de voir si leurs domaines de recherche s'alignent avec vos intérêts;
- Lorsque vous communiquez par courriel avec membre du corps professoral, assurez-vous d'inclure les éléments suivants :
  - Le programme auquel vous êtes inscrite ou inscrit (p. ex., M.Sc.Inf. avec thèse en cours ou achevée);
  - Votre curriculum vitae à jour;
  - Les raisons qui vous laissent croire que vos intérêts sont alignés avec leurs recherches;
  - Une demande de rendez-vous officiel.

Lorsque vous communiquez par courriel avec un conseiller ou une conseillère aux études une fois qu'il vous a été assigné(e) (si vous n'avez pas de directrice ou de directeur de thèse) :

- Assurez-vous d'y inclure votre nom, votre programme, votre occupation actuelle et toute autre information pertinente;
- Ajoutez votre curriculum vitae à jour.

En préparation de votre première rencontre avec votre conseiller ou conseillère aux études ou avec votre directrice ou directeur de thèse :

- Partagez les documents suivants :
  - Un curriculum vitae à jour;
  - Le rapport narratif qui a été soumis avec votre demande d'admission (conformément à la loi concernant la confidentialité, ce document de votre dossier ne peut être consulté librement par les conseillers, les conseillères, les directrices ou les directeurs de thèse);
  - Une copie de votre plan de programme personnalisé.

L'étudiante ou étudiant est responsable de maintenir à jour de son plan de programme et de prendre rendez-vous avec sa conseillère ou son conseiller aux études. Ensemble, elles ou ils doivent déterminer la fréquence des rencontres, ainsi que des aspects qui y seront discutés. En général, ces rencontres ont lieu chaque trimestre et au besoin.

**ANNEXE B**  
**Guide d'entrevue pour les conseillers et les conseillères aux études**

Nom de l'étudiant(e) : \_\_\_\_\_

N° de cellulaire : \_\_\_\_\_ N° au travail : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Statut :

Temps partiel

Temps plein

Option :

Thèse

Clinique

Bourse :

Non

Oui - Spécifier : \_\_\_\_\_

Domaine d'intérêt : \_\_\_\_\_

Emploi en soins infirmiers :

Agence : \_\_\_\_\_ Heures de travail/semaine : \_\_\_\_\_

Date de la première rencontre : \_\_\_\_\_  En personne  Au téléphone

Sujets de discussion :

---

---

---